

Le Centre Commun de recherche et FP7

Le Centre commun de recherche est l'une des directions générales de la Commission européenne. Il compte sept instituts de recherche situés dans cinq États membres de l'UE (Belgique, Allemagne, Italie, Pays-Bas et Espagne). Avec un personnel d'environ 2 700 personnes, la DG CCR joue un rôle actif aidant à créer une Europe plus sûre, plus propre, plus saine et plus concurrentielle.

La mission du Centre Commun de Recherche est de fournir un soutien scientifique et technique à la conception, à l'élaboration, à la mise en oeuvre et au suivi des politiques communautaires en répondant aux demandes de celles-ci. En tant que service de la Commission européenne, le Centre Commun de Recherche joue pour l'Union le rôle de centre de référence en matière de science et de technologie. Proche du processus d'élaboration des politiques, il sert l'intérêt commun des États membres tout en étant indépendant des intérêts particuliers, privés ou nationaux.

Administration

Un Conseil d'administration formé de représentants de haut niveau des États membres, ainsi que des pays candidats et des pays associés à l'UE, tient lieu de conseiller en matière de stratégie, de programme de travail, de budget et de nominations de hauts fonctionnaires. Un Groupe d'utilisateurs de haut niveau représente nos clients d'autres directions générales de la Commission quant à notre programme de travail annuel. Le Parlement européen et le Conseil de l'UE se prononcent également sur notre participation aux programmes-cadres.

Nos ressources

Le CCR se voit allouer un budget institutionnel annuel de 320 millions EUR par le septième programme-cadre (7e PC) pour un appui direct aux institutions de l'UE. Elle obtient jusqu'à 15 % de plus grâce à ses activités concurrentielles.

Expertise, installations, partenaires

- Des capacités analytiques pluridisciplinaires et une gamme unique de laboratoires, d'installations et d'instruments de mesure hautement spécialisés, à la pointe du progrès.
- Nous coopérons avec un réseau de plus de 1 000 organisations publiques et privées, comprenant des centres de recherche, des universités, des organismes de réglementation, des autorités locales, des associations et des entreprises.
- Nous nous engageons à former de jeunes scientifiques, à favoriser la mobilité des chercheurs et à aider les nouveaux États membres en ce qui concerne les aspects scientifiques et techniques du corpus des lois de l'UE. Le CCR est donc fermement intégrée dans l'Espace européen de la recherche.

Clients

- Nos principaux clients sont les directions générales chargées de la politique de la Commission, bien que nous exécutions également un travail considérable pour les institutions et les autorités des États membres, le Parlement européen et le Conseil de l'UE et les agences communautaires et exécutives.

Nos priorités pour le 7e PC

La prospérité dans une société à forte intensité de connaissance englobe la croissance, l'emploi, le savoir et la compétitivité. Le CCR mettra l'accent sur le cadre réglementaire, le développement de normes de mesure et d'harmonisation de données et encouragera les domaines importants de la politique tels que l'énergie, les transports, l'information, les produits chimiques et les biotechnologies. Elle apportera un soutien direct à la formulation de la politique dans les domaines des politiques économique, commerciale et fiscale.

La gestion durable des ressources constitue depuis longtemps une priorité de travail pour le CCR, particulièrement dans les domaines de l'agriculture et de l'environnement. L'attention est dernièrement portée sur le thème de l'environnement et de la santé, alors que le changement climatique reste une caractéristique de premier plan.

La sécurité et la liberté constituent un domaine de plus en plus préoccupant pour l'Union Européenne. Le CCR s'efforcera d'apporter un appui technique aux problèmes de sécurité interne là où les interactions entre la Commission et les États membres s'intensifient. Les activités se poursuivront selon une politique bien établie dans un domaine où se profilent de nombreux nouveaux défis, y compris la sécurité de l'alimentation humaine et animale et la réponse aux catastrophes naturelles.

L'Europe en tant que partenaire mondial souhaite que le CCR soutienne divers aspects de la politique extérieure (par exemple le commerce international et les lois anti-fraude, l'action communautaire concernant la stabilité, la politique de non-prolifération et la politique étrangère et de sécurité commune; la politique de coopération et d'aide au développement et l'aide humanitaire; la politique européenne de voisinage, etc.). Cette dimension mondiale est d'une importance décisive pour les politiques futures de l'UE liées aux questions de sécurité et de coopération au développement.

Le rôle du programme EURATOM dans le CCR suppose le développement et le recueil des connaissances, l'apport de données scientifiques et techniques cruciales et le soutien à la sûreté et à la sécurité, la fiabilité, la viabilité et le contrôle de l'énergie nucléaire. Cela suppose l'évaluation des aspects de sûreté et de sécurité liés aux systèmes innovateurs ou futurs.

Notre valeur ajoutée

- Souplesse de réponse à des besoins changeants liés à l'évolution des politiques de l'UE pour la durée du septième programme-cadre de 2007-2013.
- Accent mis sur les questions socio-économiques importantes, ayant une dimension clairement communautaire et fortement axées sur la recherche et le développement.
- Souci d'apporter une expertise et un soutien de qualité à d'autres services de la Commission, lors de l'apparition de nouveaux problèmes en situations de crise.
- Renforcement des compétences et des installations dans de nouveaux domaines de recherche pertinents pour les politiques futures.
- Importance croissante des réseaux et des partenariats avec d'autres institutions et groupes d'experts poursuivant des objectifs et des intérêts similaires. Le CCR jouera également un rôle plus important de coordinateur technique de réseaux d'experts créés dans d'autres directions générales de la Commission européenne.
- Soutien quotidien permanent à la préparation, à l'application et au suivi des réglementations de l'UE.

«Il va sans dire que presque toute politique publique durable exige un fondement scientifique solide afin d'évaluer avec prudence l'influence qu'aura sa mise en œuvre. La politique de l'UE ne fait pas exception à la règle. C'est là que le CCR joue un rôle vital» Janez Potočnik, Commissaire européen pour la science et la recherche.

QUELQUES DONNÉES RAPIDES sur les institutions de la DG CCR

1. Institut de l'environnement durable (IES), Ispra, Italie
 - 430 employés et un budget pour 2007 de 41,1 millions EUR
 - Pour plus d'informations: <http://ies.jrc.ec.europa.eu>
2. Institut pour la protection et la sécurité des citoyens (IPSC), Ispra, Italie
 - 420 employés et un budget pour 2007 de 37,2 millions EUR
 - Pour plus d'informations: <http://ipsc.jrc.ec.europa.eu>
3. Institut des mesures et matériaux de référence (IRMM), Geel, Belgique
 - 320 employés et un budget pour 2007 de 39,9 millions EUR
 - Pour plus d'informations: <http://irmm.jrc.ec.europa.eu>
4. Institut pour les éléments transuraniens (ITU), Karlsruhe, Allemagne
 - 300 employés et un budget pour 2007 de 39,1 millions EUR
 - Pour plus d'informations: <http://itu.jrc.ec.europa.eu>
5. Institut pour la santé et la protection des consommateurs (IHCP), Ispra, Italie
 - 300 employés et un budget pour 2007 de 30,2 millions EUR
 - Pour plus d'informations: <http://ihcp.jrc.ec.europa.eu>
6. Institut de l'énergie (IE), Petten, Pays-Bas
 - 230 employés et un budget pour 2007 de 29,2 millions EUR
 - Pour plus d'informations: <http://ie.jrc.ec.europa.eu>
7. Institut de prospective technologique (IPTS), Séville, Espagne
 - 170 employés et un budget pour 2007 de 14,6 millions EUR
 - Pour plus d'informations: <http://ipts.jrc.ec.europa.eu>

Supplément d'information

- Unité des relations publiques, E-mail jrc-info@ec.europa.eu
Tél: +32 (0) 2 2957624
+39 0332 78 9523
- Site web: <http://www.jrc.ec.europa.eu>